



MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Paris le 13 décembre 2010

Inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche

Monsieur le Président,

La ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche a confié à l'inspection générale de l'administration de l'éducation nationale et de la recherche (IGAENR) et à l'inspection générale des bibliothèques (IGB), une mission d'analyse de l'évolution de l'emploi des étudiants par les universités et les écoles sous tutelle du MESR.

Il s'agit de faire l'état des lieux de la mise en œuvre du décret n°2007-1915 du 26 décembre 2007 fixant les conditions de recrutement et d'emploi des étudiants au sein des établissements publics d'enseignement supérieur.

Après un échange avec les représentants des commissions de la CPU concernées par cette question, la mission adresse, avec ce courrier, un questionnaire à l'ensemble des établissements et se rendra dans une partie d'entre eux au début de l'année 2011.

Ce questionnaire et ces entretiens porteront sur les points suivants :

- la politique de l'établissement en matière d'emploi étudiant,
- le volume et la typologie de l'emploi étudiant,
- la mise en œuvre et le suivi de l'emploi étudiant,
- le recrutement et la gestion du contrat de travail,
- les effets de l'emploi étudiant,
- les propositions de l'établissement en la matière.

Vous trouverez en fichier attaché le texte de ce questionnaire ainsi que les textes de référence s'y rapportant. Je vous serais très reconnaissant de bien vouloir nous en faire retour pour le 15 janvier 2011, à l'adresse figurant à la fin de ce document.

Les membres de la mission susceptibles de prendre contact avec votre établissement sont Nicole Anglès, Bernard Bétant, Alain Billon, Françoise Boutet-Waiss et Jean-Pierre Korolitski, pour l'IGAENR ainsi que Thierry Grognet, pour l'IGB.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à ma considération distinguée.

Pour la mission IGAENR-IGB,

PJ:2

Alain Billon
Inspecteur général de l'administration
de l'éducation nationale et de la recherche

Monsieur Daniel Martina Président de l'Université d'Angers 40, rue de Rennes - BP 73532 49035 ANGERS cedex 01

IGAENR/

Affaire suivie par Alain Billon

Téléphone 01 55 55 78 33

Fax 01 55 55 78 39

Mél. alain.billon @education.gouv.fr

Courrier 110 rue de Grenelle 75357 Paris 07 SP